



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

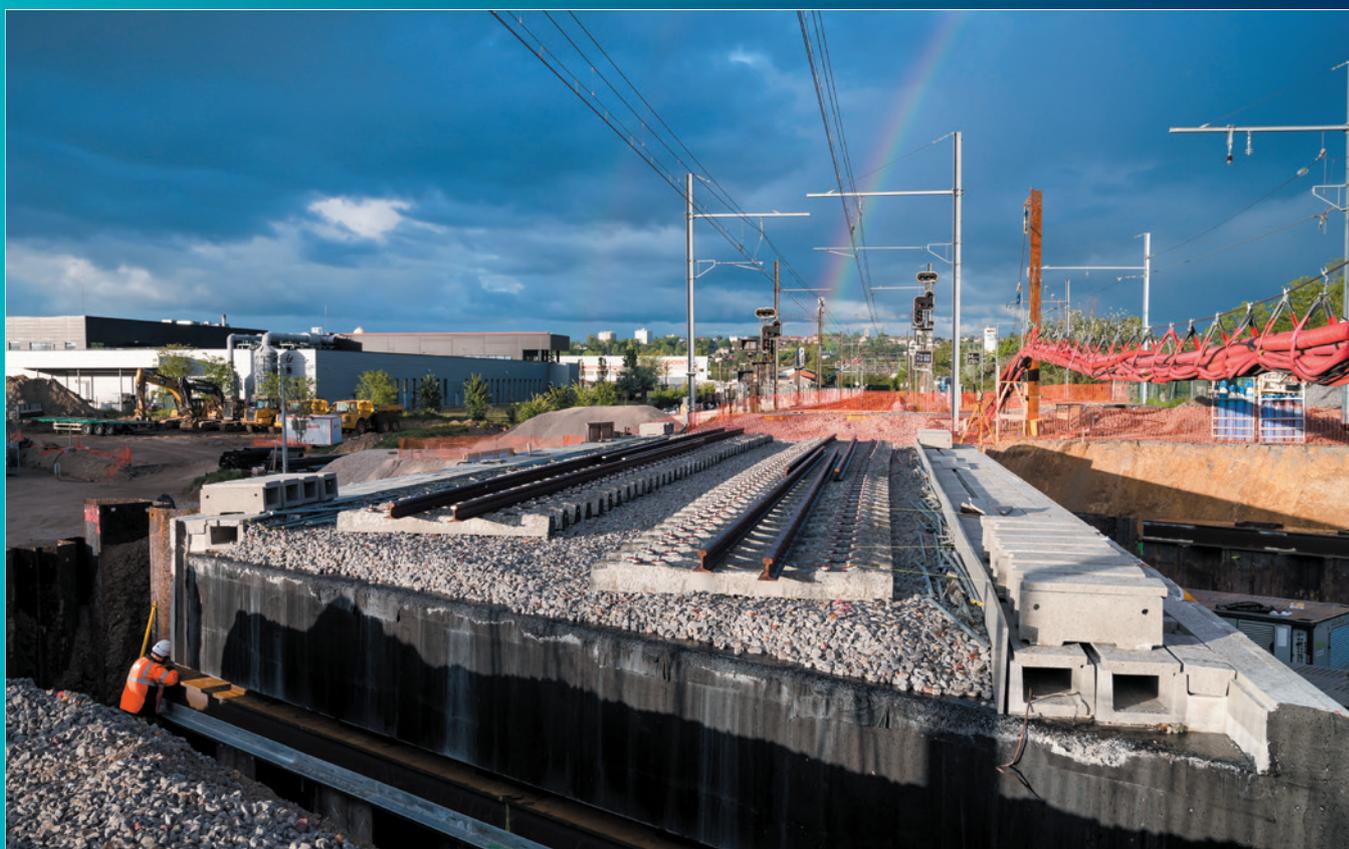
Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

RN406
DESSERTE
DU PORT
de BONNEUIL

INFOCHANTIER

N°2 JUIN 2021



Opération de pose des tabliers des ponts-rails

LES TRAVAUX DES PONTS-RAILS AVANCENT

Débutés en septembre 2020, les travaux de création des ponts-rails, menés par SNCF Réseau se poursuivent. Les tabliers ferroviaires dont les éléments constitutifs ont été pré-fabriqués en atelier, puis assemblés sur le site du projet, ont été posés au mois de mai sur des appuis provisoires. Cette étape majeure des travaux ferroviaire ouvre la voie à la poursuite des travaux routiers portés par la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF).

Retrouvez dans ce nouveau numéro de l'Info Chantier toute l'actualité des travaux.

Plus d'informations:



desserte-port-bonneuil.dirif@developpement-durable.gouv.fr



www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Opération
cofinancée avec :



COUP DE PROJECTEUR SUR LA MISE EN PLACE DES PONTS-RAILS

Depuis près de 9 mois, SNCF Réseau est pleinement mobilisée pour construire les nouveaux ponts-rails qui permettront le franchissement des voies ferrées par le futur prolongement de la RN406. Au mois de mai 2021, les entreprises en charge des travaux ont redoublé d'efforts lors d'une opération dite « coup de poing » qui s'est déroulée pendant le week-end de la Pentecôte. Cette opération consistait à mettre en place les tabliers (structures horizontales portant la plateforme ferroviaire) sur les appuis provisoires préalablement installés.

Découvrez les images de cette étape importante de la vie du chantier !



1 Tabliers préalablement assemblés sur site en attente d'être installés sur les appuis provisoires



2 Opération de terrassement sous les futurs ponts-rails



3 Préparation des appuis provisoires des tabliers

RETROUVEZ
le film

explicatif de l'opération sur le site Internet de la DiRIF



6 Installation des tabliers sur les appuis



7 Installation des tabliers sur les appuis



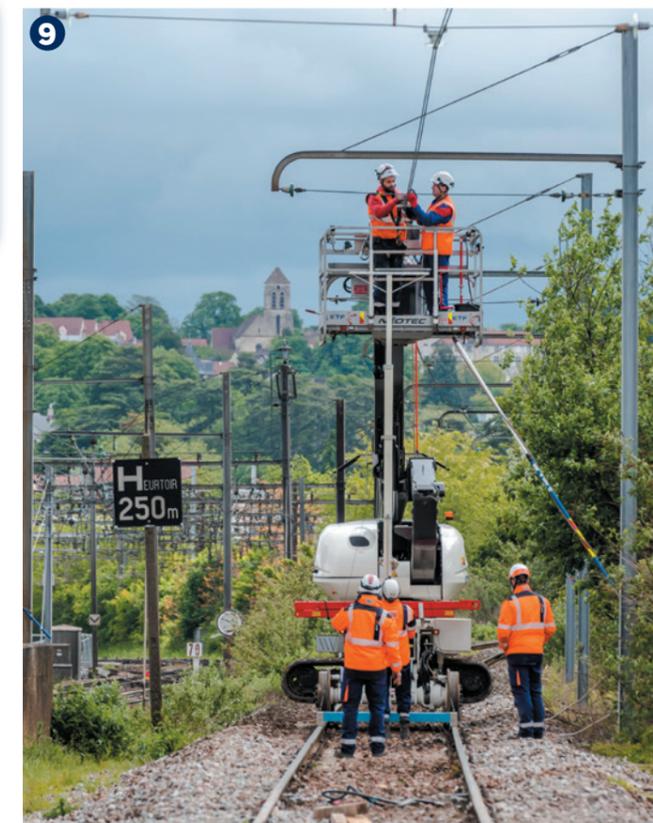
4 Préparation des appuis provisoires des tabliers



5 Transports des tabliers vers les appuis provisoires



8 Compactage du ballast puis remise en place des voies ferrées



9 Réglage des caténaires

LES PROCHAINES ÉTAPES

Les travaux d'infrastructure routière vont pouvoir commencer. A partir de mi-juillet 2021, la DiRIF va aménager une déviation de la rue Louis Thébault. Cette déviation sera empruntée par les usagers du réseau routier lors des opérations de surélévation de la rue Louis Thébault nécessaire pour permettre au prolongement de la RN406 de passer en-dessous de cette rue. La rue Louis Thébault sera par conséquent fermée à la circulation, entre la rue Benjamin Franklin et la rue des Petits Carreaux, jusqu'à la mise en service de la déviation prévue au mois de novembre 2021.

Les travaux des ponts-rails reprendront quant à eux au mois de mai 2022. Ils consisteront à construire les appuis définitifs des deux ponts-rails. A l'horizon de l'été 2022, SNCF Réseau retirera ensuite toutes ses installations de chantier pour laisser la place libre à la DiRIF et aux travaux de voirie pour poursuivre le chantier du prolongement de la RN406 jusqu'au port de Bonneuil-sur-Marne.

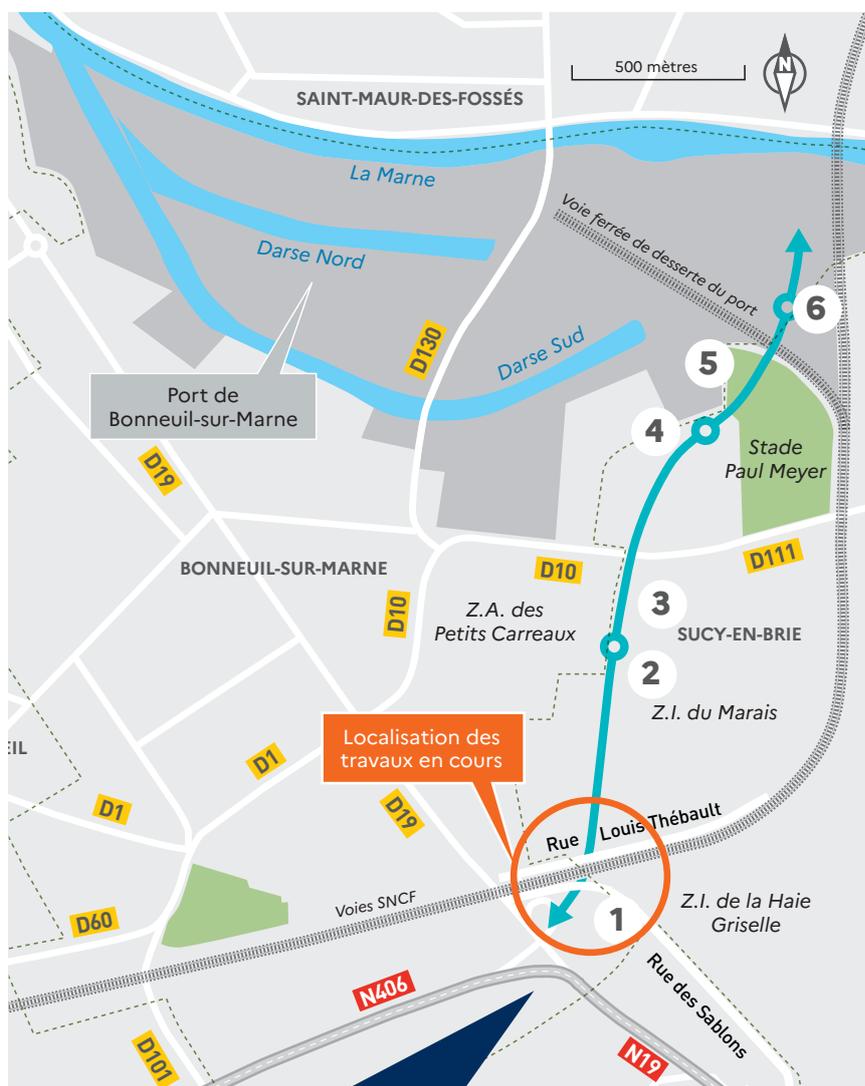
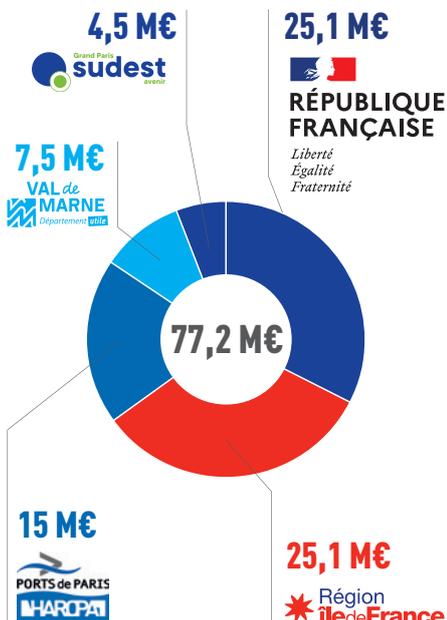
L'ESSENTIEL DU PROJET DE DESSERTE DU PORT DE BONNEUIL-SUR-MARNE

Le projet consiste à prolonger la RN406 actuelle sur 2 km environ. Après le raccordement à l'échangeur RN19/RN406, l'infrastructure devra passer sous la rue des Sablons, les voies ferrées de la Grande Ceinture, la rue Louis Thébault puis franchir la RD10 et enfin la voie ferrée de desserte du port pour se raccorder à la voirie du port. Le projet permettra, à terme, d'aménager deux points d'entrée supplémentaires dans le port de Bonneuil par une route directement raccordée au réseau routier principal.

Les objectifs du projet

- 1 Favoriser le développement du transport multimodal
- 2 Améliorer la desserte du port depuis le réseau routier principal
- 3 Réduire les nuisances pour les riverains
- 4 Fluidifier la circulation sur le réseau local
- 5 Favoriser le développement économique du secteur

Financements inscrits dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2022



Les aménagements

- 1 Passage sous les voies ferrées et sous les rues des Sablons et Louis Thébault
- 2 Création d'un giratoire desservant les zones d'activités
- 3 Création d'un pont sur la RD10
- 4 Création d'un giratoire desservant la zone portuaire Sud
- 5 Création d'un pont au dessus de la voie ferrée du port
- 6 Création d'un giratoire desservant la zone portuaire Nord